

# ÉLECTIONS CMCAS

18 AU 22 NOVEMBRE 2021

## Je m'exprime, je vote !

Du 18 au 22 novembre, vous êtes appelé-e-s à désigner vos élu-e-s aux Conseils d'administrations des CMCAS afin qu'ils-elles portent le projet qui reflète vos aspirations et vos besoins.

Pour pouvoir vous exprimer lors de ce moment démocratique important, il est essentiel de vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales et sur la bonne CMCAS.

### Est-ce que je suis inscrit ?

En tant qu'électeur, vous avez jusqu'au 21 septembre pour vérifier si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales.



<https://www.cmcas.webvote.fr>

Si vous êtes inscrit, mais pas sur la bonne CMCAS, vous devez envoyer un mail à l'adresse qui s'affiche dans la quatrième colonne : [bel.xxx@asmeg.org](mailto:bel.xxx@asmeg.org)

Indiquer le nom de votre CMCAS pour demander le transfert. La modification sera prise en compte dans les 48 heures, le temps de la vérification.

Si vous n'êtes pas dans la liste mais que vous répondez à tous les critères (agents statutaires en activités et en inactivités de la branche des IEG) pour être électeur, il faut contacter votre RH ou la CNIEG et votre syndicat.

LES ACTIVITÉS SOCIALES  
GÉRÉES PAR ET POUR LES BÉNÉFICIAIRES  
TOUT AU LONG DE LA VIE

